

**Jeudi 23 avril 2020**

- Présidence de M. Christian Cambon, président -

*La téléconférence est ouverte à 15 heures.*

**Audition du général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des Armées, sur le bilan des opérations intérieures et extérieures (en téléconférence)**

**M. Christian Cambon, président.** - Nous avons le plaisir d'accueillir cet après-midi le général François Lecointre, chef d'état-major des Armées. Merci de vous être rendu disponible pour cette audition, que nous attendions avec beaucoup d'intérêt.

Au nom de notre commission, je tiens tout d'abord à réaffirmer notre solidarité vis-à-vis des marins du porte-avions *Charles-de-Gaulle* : nous ne chercherons pas à créer de polémique, même si nous nous posons évidemment des questions sur les causes de la contamination massive à bord de ce navire si important pour notre Nation. Je tiens également à réaffirmer notre solidarité à l'égard des 2 700 marins qui naviguent actuellement sur les cinquante-trois bâtiments de la marine nationale et, plus généralement, vis-à-vis des 30 000 hommes et femmes, soldats, aviateurs, marins, en posture opérationnelle. Nous saluons leur courage et leur dévouement - les événements actuels au Sahel montrent qu'il ne faut surtout pas relâcher la pression. Je veux adresser une mention toute particulière au service de santé des armées (SSA) qui a démontré, une fois de plus, sa compétence et sa capacité de mobilisation pour venir en aide aux soignants civils et hospitaliers.

Mon Général, je souhaite évoquer avec vous deux sujets d'inquiétude.

Tout d'abord, à la suite de la contamination des marins du *Charles-de-Gaulle*, nous souhaitons, non pas nous substituer aux deux enquêtes qui ont été mises en place, mais tirer des leçons pour l'avenir. Nous pensons qu'il faudrait organiser un dépistage systématique de nos forces armées avant leur départ en mission, en particulier avant l'appareillage des bâtiments de la marine nationale ou les relèves des militaires engagés en opération. Je pense notamment aux soldats de l'opération Barkhane, dans les rangs desquels on recensait déjà il y a quelques jours au moins quatre cas de contamination. C'est une question d'efficacité opérationnelle et de crédibilité politique.

La ministre des armées, à qui j'ai fait part de cette suggestion, m'a semblé réceptive. J'aimerais avoir votre point de vue à ce sujet. Nos forces armées méritent au moins autant d'attention que certains secteurs d'activité qui sont aujourd'hui au centre des préoccupations du Gouvernement, et cet effort me paraît à notre portée.

Notre second sujet d'inquiétude concerne la trajectoire financière définie par la loi de programmation militaire (LPM). L'opération Résilience devrait accroître le coût des opérations : disposez-vous d'ores et déjà d'une estimation de son impact budgétaire ? La brusque dégradation des finances de l'État, qui sortiront exsangues de la crise, risque également d'affecter cette trajectoire financière. Qu'en pensez-vous ?

Enfin, nous craignons que les industriels de notre base industrielle et technologique de défense (BITD) ne soient durablement fragilisés, alors que nos forces armées rencontrent déjà un certain nombre de problèmes de maintenance. Là encore, estimez-vous que nos craintes sont fondées ?

Au sortir de la crise, l'opinion publique sera sans doute plus sensible à l'idée que les financements doivent aller aux hôpitaux et au secteur de la santé qu'aux enjeux de sécurité ou à l'armement. Dans ce contexte, les « marches » de 3 milliards d'euros prévues dans la LPM à partir de 2022 ne vont-elles pas devenir infranchissables ? Quelles sont vos projections à cette échéance ? Vous a-t-on donné des garanties concernant la pérennité de ces crédits budgétaires ?

**Général d'armée François Lecointre, chef d'état-major des Armées.** - Je vous remercie de l'opportunité qui m'est donnée d'échanger avec vous et de répondre à vos questions.

En introduction, j'aimerais réagir à cette idée que nos concitoyens pourraient considérer que la nécessité de conserver une armée forte dans un monde de plus en plus incertain ne serait plus une priorité.

La crise actuelle provoque des réactions de repli sur soi et d'isolement, qui sont de nature à rendre encore plus instable le monde de demain. Elle constitue également une sorte d'égalisateur de puissance entre les pays qui, quelle que soit leur taille, rencontrent des difficultés à la surmonter. Enfin, elle représente une menace pour tous les systèmes politiques et pour l'économie mondiale. C'est pourquoi notre pays doit garder sa capacité à se défendre et à porter sa voix dans le monde, en s'appuyant notamment sur un appareil militaire digne de ce nom. Je compte sur votre appui, monsieur le président.

**M. Christian Cambon, président.** - Il vous est acquis, mon Général.

**Général François Lecointre.** - Une armée sert à se préparer à ce qui n'est pas envisageable. Si nous consacrons aujourd'hui la totalité de nos moyens à faire face à la survenue d'une nouvelle crise du même type, ce serait, de mon point de vue, une erreur extrêmement grave. J'observe au passage que, si nous redécouvrons le tragique de notre existence et la nécessité de redéfinir l'ordre de nos priorités, cette crise ne constitue pas à proprement parler une surprise stratégique, puisqu'elle avait été identifiée dans le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013 et la Revue stratégique de défense et de sécurité nationale 2017. Ce type d'expertises est malheureusement trop rarement pris en considération.

Mon propos s'articulera autour de trois points.

Le premier concerne la façon dont l'armée gère la crise. Devant l'ampleur de l'événement, la ministre des armées et moi-même avons proposé le déclenchement d'une nouvelle opération clairement distincte de l'opération Sentinelle, l'opération Résilience, que le Président de la République a officiellement lancée le 24 mars dernier à Mulhouse. Cette opération vise à répondre aux besoins exprimés par les autorités civiles dans les domaines sanitaire, logistique et, dans une moindre mesure, de protection, les armées n'agissant, dans ce dernier domaine, qu'en appui des forces de sécurité intérieures.

Aujourd'hui, la réponse à la crise est principalement conduite par les officiers généraux de zone de défense et de sécurité (OGZDS), qui s'appuient sur les délégués militaires départementaux (DMD) et les commandants de base de défense (COMBdD), puis par les commandants de zone maritime (CZM) sur le territoire métropolitain et le Commandant de la défense aérienne et les opérations aériennes (CDAOA). En outre-mer, l'action est menée par l'ensemble des commandants supérieurs (COMSUP) pour les départements et régions d'outre-mer. Tous ces officiers ont reçu la consigne de nouer le dialogue le plus constructif possible avec les autorités

civiles, afin qu'elles sollicitent les capacités de nos armées, que ce soit sous la forme de réquisitions ou de demandes de concours.

Selon moi, le succès de l'opération Résilience s'explique par le fonctionnement même des armées, à la fois vertical et déconcentré. D'un côté, l'opération s'est révélée efficace grâce à notre maillage territorial, adapté aux réalités locales. De l'autre, l'approche centralisée, propre au fonctionnement militaire, a permis d'employer des moyens très spécifiques et rares. Je pense aux moyens maritimes ou aériens qui ont permis de délester les hôpitaux des zones les plus touchées par la crise, ou à l'élément militaire de réanimation (EMR) du service de santé des armées déployé à Mulhouse.

L'opération a mobilisé en moyenne plus de 3 100 hommes, une partie d'entre eux provenant de l'opération Sentinelle, l'autre partie de renforts dédiés spécialement à cette mission. Cette contribution peut certes paraître bien symbolique, mais elle a été parfois décisive : à titre d'exemple, l'aide fournie par l'EMR à Mulhouse ou par le bataillon de marins-pompiers de Marseille (BMPM) s'est révélée extrêmement précieuse pour éviter la saturation des services de l'État. Nous avons été au rendez-vous et le serons encore durant la phase de déconfinement, au cours de laquelle l'aide des armées sera certainement utile.

J'ai le souci permanent de préserver notre capacité à engager une réserve, que ce soit pour aider nos concitoyens en cas de dégradation de la situation en France ou pour faire face à des sollicitations impérieuses et imprévisibles auxquelles l'armée ne pourrait se dérober, par exemple sur l'un de nos théâtres d'opérations extérieures (OPEX).

En effet, malgré la crise sanitaire, les conflits perdurent. Près de 30 000 militaires restent engagés aujourd'hui au profit de la sécurité de la France et des Français sur le territoire national ou en OPEX, ainsi que 12 000 pompiers sous statut militaire et qui sont mis pour emploi au ministère de l'intérieur.

Sur le territoire national, les postures permanentes ont été conservées à terre, avec le maintien des opérations Sentinelle et Harpie, mais aussi sur mer et dans les airs. Dans le champ cyber, la sécurité a été renforcée devant le risque accru d'attaques virales.

En Afrique, l'opération Barkhane se poursuit avec l'ensemble de nos partenaires, dans la dynamique du sommet de Pau. Nous obtenons des résultats positifs dans le Liptako et la *task force* Takuba, malgré les aléas politiques, verra bien le jour cet été, avec la capacité opérationnelle initiale déployée à l'été, comme prévu.

En Méditerranée, après l'opération Sophia, l'Union européenne lance l'opération Irini, qui vise à faire respecter l'embargo sur les livraisons d'armes à destination de la Libye.

Dans le Golfe persique, l'opération Agénor est une mission de surveillance du trafic maritime dans le détroit d'Ormuz. Elle est proprement européenne et fonctionne avec plusieurs bâtiments de guerre. Cette opération nous assure une forme d'indépendance dans la région par rapport aux États-Unis, avec lesquels nous nous coordonnons.

Au Levant, nous avons fait évoluer notre dispositif en Irak en rapatriant un certain nombre de soldats. Cela étant, nous gardons nos capacités d'engagement intactes, ce qui est primordial, dans la mesure où nous observons une importante résurgence de Daech dans la moyenne vallée de l'Euphrate, ainsi que dans les régions de Mossoul et de Kirkouk.

Les États engagés dans la même compétition stratégique que notre pays nous observent et évaluent notre capacité de résilience. Au-delà des confrontations quotidiennes sur les théâtres d'opérations, nous renforçons notre crédit auprès de nos partenaires en nous affirmant comme une Nation qui ne se laisse pas abattre par les crises, aussi graves soient-elles.

Je voudrais maintenant vous présenter l'impact de la crise sur le fonctionnement courant des armées.

D'abord, vous le savez, les armées n'ont pas été épargnées par le virus. Le cas du *Charles-de-Gaulle* illustre bien l'ampleur que cette infection virale peut avoir dans nos milieux parfois très contraints.

Concrètement, il nous a fallu adapter nos modes de fonctionnement. Nous avons mis en place un plan de continuité de l'activité, qui définit depuis 2013 l'organisation à adopter en cas de pandémie virale. Ce plan a été ajusté au fur et à mesure de la montée du péril en Asie et mis en oeuvre sans délai. Il continue évidemment de l'être en fonction de l'évolution de notre connaissance du virus et au gré de nos missions.

Il a ensuite fallu mettre en place des structures dédiées pour gérer cette menace : je pense à la cellule de crise que nous avons créée à Balard, le plateau ministériel de crise (PMC). Il est chargé de la gestion et de l'anticipation des conséquences organiques de la crise, ainsi que d'une cellule dédiée au suivi de l'opération Résilience. Il communique ses diagnostics sur l'évolution de la situation au ministère. Par ailleurs, il coordonne très étroitement ses activités avec la conduite des opérations sur le terrain : le travail de mise en cohérence et de synthèse réalisé par le plateau est décliné par les OGZDS, les CZM et les COMSUP sur les territoires. Là encore, l'organisation militaire s'est adaptée très rapidement grâce à la culture opérationnelle qui est la nôtre, mais aussi grâce au maillage territorial que j'ai évoqué tout à l'heure.

Malgré tout, et c'est mon troisième point, nous contractons progressivement une « dette organique » qui aura forcément des conséquences à moyen et long termes pour nos armées.

Cette dette aura un impact en termes de préparation opérationnelle, en portant préjudice au maintien en condition de nos matériels, ainsi qu'à la qualité de notre ressource humaine. Nous préparons certes les grandes relèves prévues à l'été sur nos théâtres d'opérations, mais la dette s'accroîtra à mesure que la crise se poursuivra. Il faudra ensuite parvenir à la résorber et à déterminer la manière dont nous pourrions remonter en puissance vers un modèle d'armée complet. Je n'ai pas encore une vision claire de ce que pourraient être les ressources de la loi de programmation militaire. Je compte surtout sur les parlementaires... Évidemment, les besoins ne sont pas moins importants qu'hier. J'observe que les dépenses des armées, en plus d'être vertueuses, profitent au tissu industriel national. C'est vrai pour l'armement, mais aussi pour les dépenses du fonctionnement quotidien. Nous aurons donc des arguments à faire valoir au moment de la reprise pour que les ressources consacrées aux armées soient maintenues.

Enfin, les limites que je décrivais lors de précédentes auditions existent toujours. Les précédentes LPM et la révision générale des politiques publiques (RGPP) ont conduit à privilégier le management sur le commandement, l'efficacité sur l'efficacéité, la logique de flux sur celle de stock. Elles nous ont affaiblis et ont bridé notre réactivité, en allant à l'encontre de la singularité militaire. Aujourd'hui, ces faiblesses se trouvent cruellement mises en évidence par la crise : je pense à l'externalisation d'un certain nombre de fonctions, à la délocalisation de

fonctions vitales, au manque de réserves opérationnelles et d'épaisseur organique de nos armées.

En conclusion, je souhaite dire combien je suis fier de nos armées : en plus des services qu'elles rendent à nos concitoyens, elles leur apportent un certain état d'esprit, une certaine culture de la gestion de crise, leur savoir-faire pour décider dans l'incertitude et suggérer des choix au politique. Ces compétences sont au fondement de la résilience de notre organisation. Cette culture est de nature à inspirer d'autres organisations car elle s'avère particulièrement utile en temps de crise; d'ailleurs beaucoup de nos partenaires viennent chez nous la chercher pour gérer les circonstances exceptionnelles que nous vivons. Voilà qui renforce l'importance de préserver la singularité militaire, qui est une composante essentielle de la résilience de notre nation.

**M. Christian Cambon, président.** - Je vous remercie pour ces précisions. Nous serons à vos côtés pour rappeler que les crises sanitaires, comme les crises géostratégiques, se préparent à l'avance et non dans l'urgence.

**M. Hugues Saury, au nom du groupe Les Républicains.** - Je veux tout d'abord saluer l'engagement de nos soldats dans le cadre de la nouvelle opération Résilience, lancée il y a un mois à peine.

Ma première interrogation concerne la doctrine d'emploi des forces militaires sur le territoire national et les conséquences de la nouvelle opération de sécurité intérieure (Opint). La stratégie française diffère de celle de ses voisins : les trois armées sont très mobilisées, mais ne sont pas en première ligne. Elles viennent en soutien des services publics de santé, de logistique et de sécurité. Il s'agit d'une approche raisonnable permettant une montée en puissance de l'effort, notamment en cas d'aggravation de la crise. Par ailleurs, les opérations sur le territoire national obéissent à un cadre juridique strict. Nos concitoyens considèrent le recours à l'armée comme une solution à de nombreux maux sociétaux, ce qui démontre la confiance de la population envers son armée.

En termes de ressources humaines, l'équation était déjà délicate avec l'opération Sentinelle. Comment réussissez-vous à concilier les deux Opint avec la préparation opérationnelle et le respect du temps de régénération des troupes ? L'action de la marine a permis de conserver un lien essentiel entre la métropole et les territoires ultramarins, en plus d'acheminer des matériels de première nécessité. Quelle est votre analyse de la conduite de la crise dans la marine américaine avec l'épisode de l'*USS Theodore Roosevelt* et la prolongation des opérations en mer de l'*USS Harry Truman* ? En comparaison avec la contamination des marins du *Charles-de-Gaulle*, comment expliquez-vous les différences notables dans la gestion de ces situations ?

Ma deuxième question porte sur la protection des soldats en mission. Les armées disposent-elles de matériels et de stocks suffisants pour tenir en cas de rebond de l'épidémie ? En termes de préparation, l'état-major envisage-t-il des mesures pour renforcer les manoeuvres de protection en milieu nucléaire, radiologique, biologique ou chimique (NRBC) à grande échelle ?

Si la mobilisation du service de santé des armées a été exceptionnelle, sur les théâtres extérieurs, la priorité reste la lutte contre le terrorisme, qui ne faiblit pas malgré le Covid-19. En cas de regain d'intensité, de combien d'hôpitaux de campagne, avec matériel sensible et équipement post-opératoire, disposons-nous ?

La France participe à plusieurs opérations avec l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) et l'Union européenne. Quelles sont les normes en matière de sécurité sanitaire ? Comment maintenir notre interopérabilité avec les autres armées en cas de pandémie, et garantir une protection minimale contre les contaminations ? Quelles sont les procédures spécifiques, sanitaires et sécuritaires, mises en place en cas de pandémie pour les familles des soldats ?

Enfin, nous travaillons actuellement à la future révision de la LPM. Que préconisez-vous pour parvenir à intégrer le concept de défense sanitaire dans le texte, avec une ligne budgétaire dédiée ?

**M. Gilbert Roger, au nom du groupe socialiste et républicain.** - Comment assurer la poursuite des OPEX en cette période de crise sanitaire mondiale, notamment les opérations anti-djihadistes au Sahel ?

Comment le risque de pandémie sera-t-il intégré à la loi de programmation militaire dès 2021 ? Nous avons envisagé l'attaque bactériologique d'une armée contre une autre, mais pas que la moitié du monde puisse être touchée par une pandémie importante.

La directrice du service de santé des armées estime qu'il manque au moins 100 médecins. Quelles décisions devrions-nous prendre ?

**M. Jean-Marie Bockel, au nom du groupe Union Centriste.** - Depuis Mulhouse, où je suis confiné, je tiens à vous redire combien la présence de l'hôpital de campagne, connecté à l'hôpital civil, a été précieuse sur le plan médical et psychologique, à un moment où la population et les soignants en avaient le plus besoin.

Résilience vient s'ajouter à toutes les opérations intérieures et extérieures en cours, et cela fait beaucoup d'engagements concomitants pour nos armées. Conditions optimales de relève des troupes, protection sanitaire, efficacité opérationnelle, gestion de la fatigue de nos soldats : les défis à relever sont nombreux. Comment y faire face dans la durée ? Notre commission entend être aux côtés des armées, dans une logique de partenariat, ce qui nécessite, comme nous le faisons aujourd'hui, une transparence et un dialogue permanents.

Alors que nous déplorons des premiers cas de contamination au Sahel, les terroristes ne connaissent pas le confinement. Quel est l'état de la mobilisation de nos partenaires européens dans l'opération Barkhane ? Les armées européennes apportent chacune leurs réponses face à l'épidémie et il est important, y compris pour le moral des troupes, que la coordination soit optimale entre les différents contingents. Qu'en est-il actuellement ?

Avec ma collègue Christine Prunaud, je suis rapporteur spécial du programme budgétaire 178, qui comprend notamment le service de santé des armées. L'audition de sa directrice centrale fut très intéressante. La question de la montée en puissance des moyens se pose, de même que celle du risque d'être confronté à une pénurie de médecins en raison d'un important *turn-over*. Au-delà, l'affaire du *Charles-de-Gaulle* pose aussi en filigrane la question de la bonne coordination entre le SSA et les différentes armes. Elle existe déjà, mais peut-être faut-il, en temps de crise, que les chefs de ce service aient assez d'autorité pour imposer certaines règles à tous. Je le dis dans un esprit très positif, car les commandants des différentes unités sont aussi dans l'attente des bonnes consignes, au bon moment.

**M. Jean-Noël Guérini, au nom du groupe du Rassemblement Démocratique et Social Européen.** - Je veux tout d'abord témoigner de la solidarité et du respect de notre groupe envers nos trois armées.

Beaucoup d'entreprises sont à l'arrêt depuis le début du confinement, mais nos armées, en raison de leur haut niveau d'engagement, continuent d'avoir des besoins en matériel. Comment se porte notre industrie de défense dans le contexte actuel ? Y a-t-il des tensions sur le maintien en condition opérationnelle (MCO) ? Les missions peuvent-elles se poursuivre dans de bonnes conditions de sécurité pour nos armées ?

Dès le 19 mars, après le discours du Président de la République, l'Agence de l'innovation de défense (AID) a lancé un appel à projets afin de développer des technologies innovantes pour gagner la guerre sanitaire. Le cahier des charges a mis en exergue la recherche de solutions technologiques, organisationnelles, managériales ou d'adaptation des processus industriels. Une enveloppe de 10 millions d'euros a été débloquée. Les entreprises innovantes ont entendu l'appel et 1 050 projets ont été déposés. Deux sont connus du grand public : le test sérologique rapide, développé par une entreprise bretonne, et l'automate mobile connecté, capable de dépister en moins de trente minutes une infection au coronavirus, développé par une entreprise francilienne. Pouvez-vous établir un point d'étape sur ces initiatives de l'AID ?

**M. Bernard Cazeau, au nom du groupe La République En Marche.** - Nous saluons l'engagement des militaires à tous les niveaux et nous sommes particulièrement fiers de l'action qu'ils mènent dans la lutte contre le coronavirus.

La directrice générale du SSA a confirmé que l'élément militaire de réanimation (EMR) de Mulhouse allait être mis progressivement en décontamination et qu'il avait vocation à être déployé ailleurs, en fonction des besoins, notamment outre-mer. À Mayotte, l'inquiétude est très grande face à l'augmentation des cas de Covid-19, alors que sévit déjà une épidémie de dengue et que les infrastructures sanitaires sont déjà en tension. L'EMR pourrait-il être déployé à Mayotte, en complément du fret sanitaire assuré par le porte-hélicoptères amphibie *Mistral* ?

Nous savons aussi que le continent africain va certainement encaisser très durement cette épidémie. Quels modes d'action nouveaux envisageons-nous, avec nos partenaires du Sahel, face au Covid ? Une réflexion est-elle en cours au sein de la force européenne Takuba ? Quel est l'impact de la pandémie sur le processus de coordination 3D - diplomatie, défense et développement - de Barkhane ?

**Mme Christine Prunaud, au nom du groupe communiste républicain citoyen et écologiste.** - L'opération Résilience est une réussite. Nous ne devons pas oublier le SSA dans les futures LPM.

Comment organisez-vous la relève et les rotations des militaires en OPEX et sur notre territoire dans ce contexte de crise sanitaire ? Le mandat actuel des soldats engagés est-il prolongé de un à deux mois, comme la ministre l'avait envisagé lors de sa dernière audition ?

Le terrorisme s'amplifie dans de nombreux pays, au-delà même du Sahel. Les fondamentalistes sont de plus en plus vindicatifs et ils utilisent le Covid-19 pour leur propagande, en le présentant comme une sanction divine contre les mécréants. Les attentats contre les civils et les armées gouvernementales se multiplient. Comment pouvez-vous organiser l'action des troupes dans un tel marasme, malgré quelques succès enregistrés récemment ?

Notre gouvernement soutient enfin l'appel du secrétaire général des Nations Unies à un cessez-le-feu universel et immédiat. Il existe un véritable consensus au sein de notre commission en faveur de cet appel. Est-ce un vœu pieux selon vous ? Au Sahel en particulier, vous semble-t-il possible de mettre fin au conflit armé ?

**M. Joël Guerriau, au nom du groupe Les Indépendants.** - Le porte-avions *Charles-de-Gaulle* représente une capacité opérationnelle et symbolique, considérée comme l'affirmation de notre puissance nationale. L'immobilisation de ce navire amiral est-elle préjudiciable aux opérations navales actuellement en cours ? Quand sera-t-il de nouveau opérationnel ? Quelles mesures sanitaires sont-elles prises pour éviter que le même scénario ne se reproduise sur d'autres bâtiments maritimes engagés dans différentes missions à travers le monde ?

La recrudescence du terrorisme en Afrique affecte-t-elle nos opérations Barkhane et Chammal ?

Certaines armées, compte tenu de la pénurie de masques, assurent elles-mêmes la fabrication et la distribution de cet équipement de protection. C'est le cas des États-Unis, de l'Australie et du Liban. Qu'en pensez-vous ?

**M. Christian Cambon, président.** - Mon général, je vous rappelle également que je souhaiterais recueillir votre avis sur ma proposition de tester systématiquement les membres de nos forces armées avant toute projection en opération.

**Général François Lecointre.** - Je commencerai par vous apporter des précisions sur les OPEX. Au Levant, nous nous sommes retirés des missions de formation que nous menions auprès de l'armée irakienne, mais nous sommes prêts à les poursuivre ultérieurement, dans le cadre de la coalition, dans celui de la mission de l'OTAN en Irak, voire dans le cadre de notre relation bilatérale. Plusieurs options seront proposées au Président de la République.

En revanche, nous y poursuivons notre action antiterroriste, en particulier par voie aérienne.

Nous ne savons pas exactement ce que vont faire les Américains. Ils ont recentré leur dispositif sur trois bases très protégées, dotées de moyens de défense antiaérienne renforcés, qui leur permettent de faire face à toute agression.

Nous constatons par ailleurs une nette remontée en puissance des groupes armés terroristes, notamment de Daech dans le nord de l'Irak et dans la moyenne vallée de l'Euphrate. Il fallait s'y attendre, mais cela nous inquiète.

Madame Prunaud, ayant horreur de la guerre comme tout militaire, je rêverais d'une trêve générale. Mais cela n'est possible qu'entre des armées organisées, respectueuses du droit de la guerre et obéissant à un pouvoir politique bien établi. Sur nos deux principaux théâtres d'opérations, nous n'observons aucune trêve, et la demande du Secrétaire général de l'ONU ne rencontre aucun écho.

Barkhane connaît une bonne dynamique depuis le sommet de Pau. En concentrant notre action sur la zone des trois frontières, nous avons obtenu des résultats très importants, avec une désorganisation de l'État islamique au Grand Sahara (EIGS) et, parallèlement, une montée en puissance technique et logistique de deux armées partenaires, celles du Niger et du Mali. Afin de ne pas casser cette dynamique issue du sommet de Pau, nous devons rester auprès de nos partenaires africains, y compris dans le cadre de l'engagement de la force conjointe du G5 Sahel.

Nous le faisons avec beaucoup d'efficacité, en ayant mis en place des moyens pertinents de commandement et d'acquisition du renseignement. Nous devons continuer à entraîner nos partenaires européens dans cette dynamique. L'Allemagne et l'Espagne nous fournissent un appui précieux en matière de logistique et de transport stratégique, et, outre l'engagement des Britanniques, des Danois et des Estoniens au sein même de l'opération Barkhane, nous continuons par ailleurs de recevoir l'appui des Américains. Nous avons réussi à maintenir le déploiement de la capacité opérationnelle initiale de la *task force* Takuba, qui devrait prendre le relais, en accompagnement des forces partenaires, à partir de l'été, avant d'être pleinement opérationnelle cet automne.

Pour répondre plus précisément à M. Bockel, nos partenaires qui s'étaient engagés maintiennent leur participation à Barkhane, à l'exception des Norvégiens, qui devraient je l'espère nous rejoindre plus tard.

L'armée française exerce objectivement le *leadership* sur cette coalition, et il est important de montrer que nous ne nous laissons pas abattre par la crise du Covid.

Comment concilier cet engagement au combat et la protection de nos personnels ? Aujourd'hui, l'épidémie est en Afrique. Depuis le début de la crise sanitaire, moins d'une cinquantaine de cas se sont déclarés sur l'ensemble de nos théâtres d'opérations extérieures. Nous avons déployé sur place des moyens de détection appropriés, de même que des moyens de réanimation et nous préservons des moyens d'évacuation comme nos avions MRTT équipés de kits Morphée. Deux personnes engagées dans l'opération Barkhane ont ainsi été évacuées voilà quelques semaines.

Nous sommes également très attentifs à limiter les contacts de nos soldats avec la population locale, et les règles de recours au personnel civil local ont été revues. Nous veillons aussi, tout en continuant à mener des opérations conjointes avec des armées partenaires, à respecter les règles de distanciation sociales nécessaires à la protection de nos troupes.

Nous apportons un appui méthodologique à nos camarades africains des forces armées partenaires pour prendre en charge la crise du Covid, le cas échéant. Toutefois, aujourd'hui, je ne puis vous dire de quelle façon nos partenaires seront atteints par cette crise. Elle peut s'avérer catastrophique, mais elle peut aussi se mêler au bruit de fond des maladies, épidémies - dengue, paludisme, tuberculose - et crises sanitaires multiples du continent. La population de ces pays est très jeune, et son rapport à la mort très différent du nôtre. Je me garderai donc bien de faire le moindre pronostic.

Monsieur le président, oui, bien sûr, nous souhaitons que tous les soldats engagés dans les OPEX soient préalablement testés.

D'ores et déjà, des systèmes de quatorzaine ont été mis en place pour tous les soldats engagés dans une situation opérationnelle. Pour les missions les plus sensibles et les plus stratégiques, nous combinons à cette quatorzaine un test systématique de toutes les personnes engagées.

Nous avons par ailleurs commandé 100 000 tests de dépistage rapide dits TDR. Notre objectif est d'être en mesure de tester rapidement, avant leur projection en mission au terme de leur quatorzaine, les 14 000 militaires engagés dans les postures permanentes, les opérations Sentinelle et Résilience, ainsi que tout le personnel soignant et des états-majors opérationnels. Dans un second temps, nous voulons pouvoir tester les 65 000 militaires engagés dans la posture permanente de sécurité et les mandats d'opérations extérieures.

Nous devons préserver notre capacité opérationnelle en garantissant que les militaires engagés ne sont pas malades. Nous avons aussi une obligation vis-à-vis des pays qui acceptent nos forces, que nous ne voulons bien sûr pas risquer de contaminer.

Ce système lourd, qui nécessite une logistique importante, se traduit dans l'immédiat par un allongement des relèves. Nous venons d'effectuer celle du poste de commandement interarmées de théâtre (PCIAT) de Barkhane avec quelques semaines de retard, car nous avons pris la précaution de ces quatorzaines.

Je précise aussi que les soldats de l'opération Résilience qui vont venir en renfort outre-mer auront au préalable été en quatorzaine, de façon à garantir qu'ils n'apporteront pas le virus sur ces territoires.

Nous ferons tout pour éviter autant que possible des décalages dans les relèves des opérations. La quatorzaine rallonge déjà le temps d'absence des soldats auprès de leur famille, et la durée d'une mission est très importante pour le moral de nos hommes. Je ne peux toutefois pas garantir que nous parviendrons à éviter les décalages, car les précautions que nous prenons compliquent l'organisation logistique et nécessitent une préparation importante. C'est d'ailleurs ce que Madame la ministre vous a dit.

S'agissant du *Charles-de-Gaulle*, à ce stade des enquêtes, je ne suis pas capable de dire si des erreurs ont été commises et, si oui, lesquelles. Le commandement du bâtiment, et le commandement organique de la marine, conservent toute ma confiance. En l'état de nos connaissances sur le virus au moment où la contagion s'est propagée à bord du *Charles-de-Gaulle*, le commandement a entrepris des actions sensées et sérieuses, avec l'obsession de protéger ses hommes et de poursuivre sa mission de préparation opérationnelle et d'engagement - une ultime mission était prévue, mais elle a finalement dû être écourtée.

Dès lors que nous avons eu connaissance de l'accélération rapide des contaminations, qui signalait l'infection par le Covid 19, nous avons envoyé sur place une mission d'épidémiologistes et nous avons décidé de faire revenir le bâtiment au port de Toulon.

Nous avons mis en place un système de quarantaine très exigeant et testé l'ensemble de l'équipage pour éviter que la contagion ne s'étende au-delà de l'équipage, en particulier aux familles. J'espère que l'enquête épidémiologique permettra de nous éclairer et que nous pourrons en tirer le maximum d'enseignements, le *Charles-de-Gaulle* constituant finalement un laboratoire de la façon dont se comporte le virus.

Le *Charles-de-Gaulle* sera disponible lorsque son équipage le sera et une fois la désinfection achevée. Cette dernière est déjà réalisée à 90 %, grâce aux équipes du 2<sup>e</sup> régiment de dragons NBC, qui ont été extrêmement efficaces et rapides. Elle sera terminée à la fin de ce mois. « Ce bâtiment sera apte à reprendre la mer avec ses pleines capacités opérationnelles lorsque les marins qui le composent seront guéris, et auront pu prendre quelques congés, dûment mérités aux termes d'une mission exigeante de trois mois en mer. Et je ne considère absolument pas la période de confinement qu'ils vivent aujourd'hui comme une période de repos ».

Le surcoût de l'opération Résilience est en cours d'évaluation. Les lieux publics étant moins fréquentés du fait du confinement, l'activité de l'opération Sentinelle est réduite, et environ 1 500 hommes ont été ponctionnés au profit de Résilience. Les quelque 1 700 autres hommes participant à cette mission sont des renforts déployés spécifiquement par les armées.

Les contraintes de préparation opérationnelle, qui s'ajoutent à celles du confinement, compliquent le déploiement dans l'opération Résilience. Mais les armées peuvent soutenir cette charge pour s'engager massivement en soutien à la population, qu'il s'agisse de missions sanitaires, de missions de logistique ou, si nécessaire, de missions de protection. C'est pleinement cohérent avec la doctrine de nos armées.

Aujourd'hui, le problème n'est pas le manque de moyens, mais le fait qu'un certain nombre d'entreprises sont dans l'incapacité de fournir les services demandés. Voilà pourquoi l'armée assume diverses missions logistiques. Bien sûr, sitôt que le déconfinement sera engagé, ces tâches seront confiées en priorité aux prestataires privés ; ce sera aussi le moyen de relancer l'emploi. Nous y sommes très attentifs, ainsi qu'à la dette que nous commençons à accumuler quant à la préparation opérationnelle.

Au titre du maintien en condition opérationnelle (MCO), la contrainte subie par les armées du fait de l'arrêt de l'activité industrielle est maîtrisée. Nous avons constitué des stocks, qu'il s'agisse des pièces de rechange, des vivres ou du carburant, y compris sur les théâtres d'opérations. Nous pouvons donc tenir le rythme de nos engagements et de nos opérations à horizon de trois ou quatre mois. En revanche, nous connaissons probablement un effet retard. Un certain nombre d'arrêts techniques et de visites systématiques d'équipements ont été reportés ; sans doute à partir de la rentrée, nous aurons donc une baisse de régime pour assurer les mises en réparation, notamment dans le domaine naval.

Monsieur Bockel, monsieur le ministre, vous êtes un fin connaisseur de la chose militaire, et vous savez que le commandement ne saurait abdiquer sa responsabilité. Bien sûr, le service de santé a une compétence technique et une expertise à faire valoir. Il exerce un rôle de conseil. Mais en aucun cas je n'accepterai que cet avis d'expert vienne se substituer à la responsabilité du commandement qui, in fine, doit décider après avoir développé une vision la plus globale possible, et en endossant seul l'entière responsabilité des ordres donnés. Pour autant, des avis très précis sont donnés à toutes les forces engagées en opération, jusqu'au plus haut niveau.

D'une part, la médecine hospitalière est très engagée, en particulier dans les zones où la crise atteint de hauts degrés, comme le Grand Est et l'Île-de-France. Je pense en particulier aux hôpitaux d'instruction des armées (HIA), qui participent, au même titre que les hôpitaux civils, à la prise en charge d'une population entièrement civile. On peut citer les hôpitaux Percy et Bégin près de Paris, ou encore l'hôpital Laveran, à Marseille.

D'autre part, la médecine des forces, organisée en centres médicaux des armées, est engagée auprès des bases de défense ainsi que sur les bâtiments de la marine nationale, auprès des chefs militaires. Elle remplit parfaitement son rôle d'expertise et de conseil.

Cette crise confirme toutefois un certain nombre de faiblesses connues du service de santé des armées. Si ce service manque d'une centaine de médecins, c'est moins faute de postes budgétaires qu'à cause de l'instabilité des effectifs : à nous de faire les efforts nécessaires pour les fidéliser.

Aujourd'hui, nous avons un seul hôpital de campagne, à partir duquel nous avons créé notre élément militaire de réanimation. De plus, nous avons mis en place en opérations extérieures, ainsi qu'au sein de nos forces prépositionnées ou de nos navires, des infrastructures médicales de type *ROLE 2* et *ROLE 1*. Depuis des années, le service de santé des armées s'est adapté à la médicalisation de l'avant, pour respecter l'exigence de la *Golden Hour* : il doit être en mesure

d'hospitaliser ou de traiter médicalement un blessé une heure après qu'il a été atteint par l'ennemi. Cela suppose de l'éparpiller sur tous les théâtres d'opération, ce qui coûte cher.

Dans cette médecine des forces, le service de santé fait preuve d'une remarquable efficacité, mais il n'a pas de réserves au-delà. Nous sommes ainsi, globalement, à notre contrat opérationnel en termes de *ROLE* 1 et 2 déployés. Nous verrons s'il faut constituer des réserves supplémentaires pour le service de santé des armées ; mais ne tirons pas de conclusions hâtives.

Enfin, monsieur Guérini, au sujet de cet appel à projets de l'AID, je n'ai pas d'éléments à ce stade, mais reviendrai vers vous.

**Mme Sylvie Goy-Chavent.** - Les personnels de l'armée travaillant dans nos bases souterraines occupent des postes extrêmement sensibles et hautement stratégiques. Ils se trouvent dans des espaces réduits, à des postes toujours très proches physiquement les uns des autres. Comment se passe le confinement pour eux ? Rentrent-ils chez eux tous les soirs, au risque de propager le virus ? Sont-ils régulièrement testés ? Pour faire face à d'éventuelles attaques venant de l'extérieur, l'air de ces bases souterraines est le plus souvent filtré et recyclé en circuit fermé. Quel est le système d'aération utilisé dans les sous-sols des bases comme celle de Lyon-Mont Verdun ? Quels sont les moyens mis en place pour y empêcher la propagation du virus, afin d'éviter un *Charles-de-Gaulle bis* ?

**M. Olivier Cadic.** - Le risque cyber est au niveau écarlate et, sur la blogosphère, pas moins de 100 000 domaines « .org » ont été créés, en Afrique, en lien avec le Covid-19. Une galaxie de militants attaque la France, accusant nos armées d'avoir propagé la maladie. Avez-vous des précisions à ce sujet ? Vos services ont-ils identifié le ou les pays qui sont derrière ces créations de comptes ? Si oui, pouvez-vous les nommer ?

**M. Olivier Cigolotti.** - Suivant les *scenarii* les plus sombres, peut-on envisager que la crise du Covid-19 ait raison de la construction du porte-avions de nouvelle génération ? La situation économique pourrait-elle primer les intérêts stratégiques de notre Nation ?

**M. Ladislas Poniatowski.** - Mercredi dernier, l'Iran a lancé un satellite militaire, semble-t-il avec succès, puisqu'il a orbité autour de la Terre à 425 kilomètres. Les États-Unis ont réagi très vivement, en dénonçant une violation de la résolution du Conseil de sécurité de l'ONU - la France est, elle aussi, très vigilante à cet égard. Ils ont ajouté que, dans le détroit d'Ormuz, ils n'accepteraient plus la moindre approche d'un de leurs navires par des bâtiments iraniens. Ne risquons-nous pas de subir des répercussions en Jordanie, en Syrie et en Irak ?

**M. Ronan Le Gleut.** - Le 23 mars dernier, Boko Haram a mené une attaque sur la presqu'île de Bohoma, au Tchad. Les combats ont duré sept heures sur les rives du lac Tchad et coûté la vie à une centaine de militaires tchadiens. Il s'agit des plus lourdes pertes subies par l'armée tchadienne en une seule journée. Depuis, le président Idriss Déby a déclenché l'opération Colère de Bohoma. Si l'armée tchadienne décide de ne plus sortir de ses frontières, le G5 Sahel sera-t-il durablement affaibli ? Le Tchad reste-t-il pleinement engagé dans cette coalition ?

**M. Robert Laufoaulu.** - La ministre des armées nous a déclaré que l'opération Résilience allait se déployer en Polynésie française, en commençant par l'envoi d'un avion. Le vol programmé a-t-il eu lieu ? Qu'en est-il d'un soutien à la Nouvelle-Calédonie et à Wallis-et-Futuna ? L'arrivée d'une relève militaire suscite beaucoup de craintes dans la population de Nouvelle-Calédonie, qui redoute une plus grande propagation du Covid-19. Est-elle bien prévue pour le

26 avril prochain ? Combien de temps les militaires qui arrivent au terme de leur séjour calédonien pourraient-ils encore tenir s'ils ne pouvaient être remplacés ?

**Général François Lecointre.** - Madame Goy-Chavent, le personnel des bases souterraines est beaucoup moins confiné que celui du *Charles-de-Gaulle* ; il dispose la plupart du temps d'espaces de bureau permettant de respecter les distanciations préconisées par le Gouvernement. Par ailleurs, pour chaque site, enterré ou non, nous avons une bonne connaissance des circuits d'aération et de filtration, grâce à la triple expertise des architectes, des maintenanciers, et de nos experts NRBC, donc dans le cas qui nous occupe, Bactériologique. Enfin, pour le centre de planification et de conduite des opérations (CPCO), comme pour toute la chaîne opérationnelle à Paris et au-delà, les équipes appliquent les gestes barrières, portent le masque et se relayent selon un système de bordées. Certains, confinés chez eux ou travaillant dans un autre lieu, sont appelés le cas échéant pour remplacer d'éventuelles personnes contaminées.

Monsieur Cadic, 100 000 domaines « .org » en lien avec le Covid-19 sont effectivement en cours de création à partir de l'Afrique. Aujourd'hui, nous n'identifions pas de pays derrière cette opération. Cela étant - c'est de notoriété publique -, la Chine orchestre une propagande très offensive, vers les pays d'Europe et d'Afrique, pour tenter de redorer son blason. Nous nous efforçons de contrer cette propagande. Non seulement nos armées ne baissent pas la garde - elles poursuivent leur action auprès des armées partenaires -, mais, dans les domaines sanitaire, humanitaire et financier, nous maintenons les engagements de la France envers l'Afrique : en témoignent les initiatives du Président de la République pour ce qui concerne la dette, ou encore les actions menées dans le domaine de la recherche.

Monsieur Cigolotti, le porte-avions de nouvelle génération est une capacité clef des armées, sur les plans opérationnel, politique et symbolique. Il est nécessaire que ce porte-avions soit lancé à la date prévue pour prendre la relève du *Charles-de-Gaulle*. Je n'imagine pas que la France remette en question un tel programme.

Monsieur Poniatowski, nous sommes des partenaires fermes, fiables, solides et pleinement engagés au sein de la coalition dirigée par les Américains, étant entendu que celle-ci a pour seul ennemi Daech. Nous tenons ce rang. Néanmoins, nous n'entendons pas suivre les Américains dans une montée en tension contre l'Iran : pour marquer notre différence avec l'opération *Sentinel*, nous avons donc lancé l'opération Agénor. Cette posture équilibrée est bien comprise par tous les acteurs. Elle est la mieux à même d'empêcher un entraînement dans une action contre l'Iran. Je n'observe donc pas de risque particulier à cet égard, même s'il ne faut jamais rien écarter.

Monsieur Le Gleut, l'engagement du Tchad dans le G5 Sahel n'est pas remis en cause, mais l'envoi du bataillon tchadien promis par le président Déby dans la zone des trois frontières, côté nigérien, pourrait être retardé : l'opération « Colère de Bohoma » a conduit à retenir ce bataillon, qui était prêt à partir pour le Niger avec le soutien logistique de la France. Nous espérons qu'il sera engagé le plus rapidement possible.

Monsieur Laufoaulu, votre question m'incite à évoquer, plus largement, les outre-mer. L'aide apportée par l'envoi du porte-hélicoptères *Mistral* à La Réunion bénéficie principalement à Mayotte : au déploiement de renforts sur place, permettant de mener des opérations de protection, de surveillance et d'aide à la population, s'ajoute le transfert de fret de La Réunion vers Mayotte, les liaisons directes ayant été coupées et le pont aérien ne pouvant avoir les mêmes performances que le *Mistral*.

En outre, on pourrait y engager demain des modules de l'élément militaire de réanimation (EMR) mis en place à Mulhouse. Dans cette hypothèse, nous sommes en train de le reconditionner pour partie, ce qui demande une dizaine de jours. Toutefois, il doit être déployé auprès d'un hôpital, pour bénéficier des flux de ce dernier ; si les conditions à Mayotte le nécessitent et le permettent, nous le ferons. Nous pourrions également déléster certains services de réanimation outre-mer à l'aide de nos MRTT équipés du kit Morphée ; c'est ce que nous avons fait en France métropolitaine, entre régions et entre hôpitaux.

L'A400M, qui a pour mission de décroiser les différentes îles de Polynésie française, devrait arriver sur place le 27 avril prochain. Il est attendu par la Polynésie et il y rendra de fiers services. Des discussions sont en cours avec le gouvernement de Nouvelle-Calédonie quant à la relève prévue. En tout état de cause, nous respecterons les conditions de confinement préalable et de quatorzaine, portée à vingt et un jours en vertu de la décision prise aujourd'hui par le gouvernement de Nouvelle-Calédonie.

**M. Pascal Allizard.** - Mon général, ma question portait sur la disponibilité des industriels, mais vous y avez déjà répondu, et je vous en remercie.

**Mme Isabelle Raimond-Pavero.** - Dans ce contexte de pandémie, nous subissons de plus en plus de cyberattaques. Menées par un terrorisme mutant, qui maîtrise parfaitement les nouvelles technologies, elles exigent une riposte militaire pointue. En cas de cyberattaque avec destruction de satellites, pourrions-nous préserver une capacité opérationnelle pour la surveillance et le renseignement de l'espace ? Quels types de partenariats la France a-t-elle développés pour faire face à une telle situation ?

**Mme Joëlle Garriaud-Maylam.** - L'OTAN a récemment détaillé ses initiatives face au Covid-19, en soutien aux populations civiles. La note publiée à ce titre mentionne beaucoup de pays membres, mais ne consacre pas un mot à la France. Quelles sont les opérations que vous menez avec l'OTAN ? Ne pourrait-on pas améliorer nos efforts de communication envers cette organisation ?

**M. Bruno Sido.** - Le confinement de quatorze jours avant le départ en opération est une bonne chose, mais il pose problème sur le plan opérationnel. En particulier, comment préserver la réactivité de notre marine ?

**Général François Lecointre.** - Madame Raimond-Pavero, nos capacités de surveillance et de défense de l'espace sont pleinement conservées, et nous faisons monter en puissance le commandement de l'espace. Nos capacités nous placent aujourd'hui parmi les principaux acteurs du monde occidental et parmi les grands acteurs mondiaux dans le domaine spatial, y compris en matière militaire. Nous disposons, à ce titre, d'un partenariat extrêmement étroit avec les États-Unis. Tout ce que je pourrais craindre, c'est que nous ne puissions plus faire monter en puissance le commandement de l'espace comme prévu, du fait d'une réaffectation des ressources ; mais chacun a conscience qu'il s'agit d'un impératif.

En outre, nous avons proposé que le commandement de l'espace soit érigé en centre d'excellence de l'OTAN et nous avons de bonnes chances d'être retenus.

Madame Garriaud-Maylam, l'OTAN essaye d'exister dans cette crise, face à l'Union européenne et aux coopérations armées bilatérales des pays membres de l'OTAN. La coopération européenne, en particulier *via l'European Air Transport Command (EATC)*, a sans doute été

plus efficace que les institutions de l'OTAN. Je ne le regrette pas : sont ainsi réaffirmés les rôles de l'état-major de l'Union européenne (EMUE) et de la capacité militaire de planification et de conduite (MPCC), qui doit lui être strictement subordonnée - la question se pose aujourd'hui, dans le cadre de la réorganisation du service européen pour l'action extérieure (SEAE). L'OTAN a toute sa légitimité dans la défense collective ; personne ne la remet en question. Mais s'il doit y avoir concurrence, ce qui n'est pas souhaitable, priorité doit être donnée à la coopération menée dans le cadre de l'Union européenne.

Enfin, monsieur Sido, la mise en quatorzaine ne nuit pas à la réactivité de nos armées. Ces dernières disposent de capacités d'anticipation, en particulier d'anticipation d'alerte. Ainsi, l'élément national d'urgence peut être engagé : les personnes qui le composent sont déjà mises en quatorzaine.

**M. Christian Cambon, président.** - Mon général, vous constatez que, malgré des conditions de travail un peu particulières, nous restons très attentifs à nos forces armées. Nous sommes à vos côtés et nous le serons plus tard pour tirer toutes les conséquences, y compris budgétaires, de la situation actuelle. Au nom de la commission, je vous adresse tous nos remerciements.

Mes chers collègues, nous nous retrouvons demain, à dix heures trente, pour une audition partagée de Mme de Montchalin avec la commission des finances et la commission des affaires européennes. Ladislas Poniowski m'y représentera. Les temps de parole seront nécessairement contingentés.

*La téléconférence est close à 17 heures.*